



probleme avec l'installation de mes panneaux photovoltaïques

Par **eden23**, le **05/10/2009** à **11:17**

Bonjour,

Bonjour, en mars j'ai été démarché par téléphone par "Concept Habitat" pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Etant très sensible au problème d'environnement j'ai voulu en savoir plus sur la production d'énergie électrique propre. Un commercial et donc venu fin mars 09, avec pleins de promesses, nous pouvions être maison témoin et nous avons ainsi pleins d'avantages donc le plus intéressant : une réduction énorme du prix des panneaux, mais il fallait se décider tout de suite. Et nous voilà partie pour plus de 6 mois de galère. Il a fallu attendre début mai pour que l'installateur vienne prendre les mesures, versement d'un 1er acompte de 6500Euros, puis il a fallu refaire la bon de commande car il avait développer de nouveaux panneaux plus performants. Puis pas de nouvelles après de nombreux appels, de nouveaux papiers à remplir,... Les installateurs sont enfin arrivés mi- juillet (alors que nous devions être installés en juin et branchés par EDF en aout : promesses du commercial pour nous faire signer). Les installateurs repartent donc avec le reste de la somme due soit : 16957.92 Euros qu'ils ne doivent retirer qu'à la fin du mois. Le lundi, le chèque est retirer et je suis en négatif sur mon compte car la somme du prêt que j'ai demandé pour l'achat de ces panneaux n'est pas encore versée car il faut une facture acquittée à ma banque. Facture que je dois réclamer à concept Habitat. Ensuite, il nous manque 3 photos pour le dossier ERDF, il faudra attendre début septembre soit 1mois1/2 pour qu'une personne de concept Habitat se déplace pour faire ces 3 photos. Et nous sommes aujourd'hui début octobre, et nous avons la surprise de constaté qu'il nous faut verser 536 Euros à ERDF pour qu'ils viennent brancher nos panneaux photovoltaïques au réseau. Somme non prévue à la signature de la commande. Concept Habitat prenait tout en charge, une fois les 23457.92 Euros versés, nous n'avions plus rien à déboursier. Vendredi, le patron de Concept Habitat devait nous rendre visite mais nous n'avons plus de nouvelles, nous n'arrivons à joindre personne. Aucun sérieux dans cette "boîte". Je ne sais plus quoi faire, merci de me donner des conseils.

Par **Irma**, le **15/02/2010** à **15:57**

Bonjour,

Je lis aujourd'hui votre message concernant Concept habitat, je suis tt a fait ok avec vous ce n'est pas une boîte serieuse. Je suis aussi passé par eux pour la pose de mes panneaux et j'aurai mieux fait de me casser une jambe ce jour la.

Je connais encore d'autres personnes à qui il arrive des misères avec Concept Habitat. Une fois l'argent dans leurs poches, ils font les morts et moi aujourd'hui je suis trop endettée par

leur faute. J'envoie des courriers recommandés qui reste sans reponse, je refuse de baisser les bras mais je ne sais pas trop quoi faire et si il y a quelque chose a faire vu que toutes leurs belles promesses sont oral.... (J'ai quand meme quelques ecrits)... Il faudrait peut etre qu'on arrive à tous se reunir et faire bloc contre Concept, car j'image qu'il y a beaucoup de monde dans notre situation... Juste pour info, j'ai signé en juin 2009 et ne suis tjs pas raccordé à ce jour...

Il faut les arreter rapidement, ce sont des escrots en puissance. Mais comment faire ?

Merci pour vos reponses

Cordialement

Par **brunopat**, le **01/04/2010** à **10:28**

Bonjour,

Nous aussi nous avons des soucis avec concept habitat pour la pose de panneaux photovoltaïques dans le 87.

Nous avons signés avec eux en septembre 2009 (suite a de belles promesses, reduction car maison témoin....la liste est longue);

selon eux :[s]/[s]

*auto financement du projet grace a leur partenariat avec sofemo(organisme de credit)

*pose des panneaux en octobre

*Raccordement fin novembre

En réalité [s]/[s]:

*financement hors de prix et mensengé

*Pose des panneaux en janvier

*demande du raccordement edf toujours non faite a ce jour

Cela fait maintenant + de 3 mois que nous essayons de trouver des reponses et des solutions avec eux mais toujours la meme chose:

*prise de rendez-vous avec leur superieur

*promesse de rappeler lorsqu'on arrive a les joindre

ET toujours la meme chose : ON ATTENDS TOUJOURS

[b]Aujourd'hui on en a + que marre et nous serions d'accord pour monter une assoc pour faire bloc contre eux.[/s][s]/[s]/[s]b

Merci pour vos reponse[s]/[s]

Par **Irma**, le **01/04/2010** à **12:08**

Bonjour,

Je propose à toutes les personnes qui souhaitent entamer une procedure contre concept habitat, de m'envoyer par mail leurs dossiers et de me faire un petit topo sur les promesses qu'on leur a fait et ce qui se passe actuellement. Les personnes que vous avez contacté chez Concept, etc.....Ainsi que vos coordonnées... Je m'engage à envoyer un courrier à concept (mais pour ca il me faut le max de dossier en renfort) et si rien ne bouge malgre tout, s'en suivra les associations et une procedure.

Mon adresse mail : sdgauthe2@hotmail.com

Petit message pas tres encourageant pour brunopat.

Je ne suis toujours pas raccordé (j'aurai du l'etre en nov 2009) car concept habitat n'envoie pas de bon dossiers à ERDF. Vous n'etes pas au bout de vos soucis.

J'imagine aussi que vous avez du signer le pret SOFEMO avec assurance (alors qu'elle n'est pas obligatoire), avec une promesse que vous pourrez l'enlever apres.... MENSONGE, encore.... Une assurance qui nous coute plus de 60€ par mois....gggrrrrr

ET les chq parrainage.....foutaise..... Ils n'existent pas, tout comme le clef en main promis à l'origine...Enfin , bref jusqu'à present et grace à ma preceverence j'ai reussi à obtenir un chq de 500€ pour compenser la prime du conseil general de l'isere que je n'ai pas touché car ils n'ont pas fait les demarches. Tout n'est pas perdu, si on est plus nombreux. Je pense fortement qu'ils n'ont pas envie d'un proces.

Dans cette attente,

Par **brunopat**, le **01/04/2010** à **14:06**

rebonjour,

j'ai rendez-vous demain avec le pdg de concept-habitat france pour etude de notre dossier. Puis-je avoir vos coodonées pour appuyer mes dires et avoir peut-etre une réponse.Je lui parlerai également de votre cas.

Je ne sais pas trop quoi attendre de cet entrevue mais ce qui est sur c'est que je vais pas baisser les bras et si il faut en venir en justice et bien je le ferai.

Voici mon adresse mail : brunopat87@free.fr

Dans tos les cas je vous tiens au courant. Cela fait du bien de ne pas se sentir seul dans cette situation et a plusieurs on se sent plus fort. Merci a vous

Par **sabnico80510**, le **13/04/2010** à **08:57**

Bonjour je viens de lire tout vos messages et franchement je remercie internet et surtout vous car une personne de concept habitat est venu chez nous hier pour nous parler des panneaux photovolataïque il est vrai que nous avons tous eu les meme promesse nous avons signer mais nous sommes dans notre delai de retraction de 7 jours la personne doit venir cette semaine nous ramener nos papier nous lui diront donc que nous arretons son contract de m..... je suis vraiment degouter car sans ce forum nous nous serions fait avoir nous sommes jeune 23 et 27 ans et tout cela nous semblais vraiment bien tout les moi on gagner de l'argent sans rien faire.Je pense aussi qu'il faut monter une association contre cette entreprise meme si nous n'avons pas ete jusqu'au bout des demarches nous sommes prêt a vous soutenir dans l'association.

Par **Irma**, le **13/04/2010** à **11:49**

Bonjour,

Je suis très heureuse que ces messages laissés sur le net vous permettent de ne pas faire la même erreur que nous.... J'aimerais aller plus loin dans mes demarches, mais pour l'instant y a

pas grand monde. J'attend!!! En tout cas merci pour votre message...
Bonne continuation !!

Par **zaza60**, le **13/04/2010** à **15:38**

Bonjour à tous je viens de lire vos messages de mécontentement suite à l'installation de vos panneaux photovoltaïques avec concept habitat. moi et mon mari en avons fait installer il y a 6 mois avec la meme entreprise et nous en sommes très content.nous n'avons rencontré aucun problème que ce soit avec la pose ou le raccordement. les délais ont été respecté à 15j près. A mon avis il y a tellement de demande en ce moment que c'est pour ca qu'il peut y avoir un peu de retard.Je pense que dans toutes les entreprises on peut rencontrer des problèmes mais il ne faut pas faire de généralités. Voila c'etait juste pour vous informer que nous sommes content de cette installation et que le technicien à respecté ses engagements. Et puis il faut le reconnaitre ces nouvelles technologies sont notre futur!!

Par **angie0320**, le **13/04/2010** à **19:44**

bonjours, moi c est un probleme avec mon chauffage aire aire pour l entretien je les est contacter en plusieurs reprise il me dis leur blabla comme d habitude il ne vienne pas que des promesses et j ai une amie qui et dans la meme situation le plus grave c est qu elle a fait poser une porte elle ne peut plus la fermer elle est contacte c est la meme chose que moi il n y a aucune reponse de leur part C EST CONCEPT HABITAT c est des beau parleur que des arnaqueur je vais allez voir 60 million de consommateur pour trouver une solution pour moi c est de l abus de confiance

Par **ROUSEEL**, le **14/04/2010** à **13:09**

bonjour

je m'appelle Mr Benoit Rouseel et je suis le directeur commercial de la société concept habitat suite à la lecture des différents messages concernant mon entreprise sur ce forum je souhaite faire quelques remarques et apporter des éléments de réponse
tout d'abord en ce qui concerne les délais de raccordement,ceux ci dépendent uniquement des délais de l'ERDF qui sont différents d'une région à l'autre c'est pourquoi aucun engagement écrit ne peut etre pris par l'entreprise qui n'est pas décisionnaire sur les plannings de l'ERDF
en ce qui concerne les frais de raccordement,depuis plusieurs mois maintenant il est directement imprimé sur nos bons de commande que ces derniers sont à la charge du client
En ce qui concerne la notion de "grosse remise" en échange d'une signature je tiens juste à signaler que le prix catalogue et le prix remisé sont clairement inscrits également sur les bons de commande et vous pourrez constater que le taux appliqué n'a rien d'extraordinaire et se trouve etre absolument cohérent et en phase avec le produit vendu (il me semble que cet achat n'est pas celui d'une baguette de pain et que lorsque l'on achète une voiture un appartement une piscine il est normal d'obtenir un geste commercial allant de 5 à 15%)

ce qui peut me paraître plus choquant c'est quand une personne met en vente une maison à 250000€ puis finalement accepte de la vendre 190000€
pour ce qui est du contrôle technique la société est en mesure de s'engager à intervenir dans un délai de 12 à 14 jours après signature de la commande; mais là encore il faut pour cela que les dossiers clients soient complets, tant que notre client n'a pas forcément à sa disposition tous les papiers nécessaires au montage de son dossier, ce qui est tout à fait compréhensible, et bien le délai d'intervention du contrôle augmente naturellement pour les organismes de financement, encore une fois je suis désolé si le gouvernement refuse d'intégrer le photovoltaïque au prêt à taux zéro mais je précise juste que nos clients sont libres de payer au comptant ou de passer par leur banque pour le financement de leur projet et que les conditions de nos partenaires financiers sont clairement notées sur les OPC
mon adresse mail est la suivante benoit.rouseel@yahoo.fr
j'invite chacun d'entre vous à me faire tout simplement un mail avec vos noms prénoms adresse postale et téléphone, la description précise de votre problématique ou de votre satisfaction car heureusement sur ce forum il y'en a également et je m'engage tout simplement non seulement à vous répondre mais également à apporter toutes les solutions possibles pour donner satisfaction à vos réclamations
je suis dans le métier depuis plus de 16 ans et soyez assurés que le seul objectif de l'ensemble des salariés de Concept Habitat c'est la totale satisfaction de l'ensemble de nos clients

cordialement

benoit rouseel

Par **sabnico80510**, le **14/04/2010** à **20:31**

bonjour je tiens à vous répondre car au niveau de la remise un de vos commerciaux est venu chez nous et il nous a bien spécifié qu'il n'avait le droit de faire une remise uniquement allant jusqu'à max 10 pourcent et pourtant je vois que vous indiquez pouvant aller jusqu'à 15 pourcent je pense qu'il y a un léger problème.
bien cordialement

Par **angie0320**, le **15/04/2010** à **09:31**

bonjours
j'ai envoyé un email à M. Benoit Rouseel au directeur commerciale hier il doit me contacter aujourd'hui maintenant j'attends son appel on verra bien le résultat

Par **ROUSEEL**, le **15/04/2010** à **11:37**

bonjour

je répond à sabnico

le fait de parler d'une remise allant de 5 à 15% dépend du produit acheté c'est la raison pour laquelle j'ai cité les exemples d'une voiture d'un appartement ou d'une piscine j'ai le plaisir d'avoir eu deux clientes au téléphone ce matin grace à ce forum et leur problème va se gérer dans les plus brefs délais et les engagements que j'ai pris seront tenus encore une fois je vous invite à m'écrire sur mon mail avec vos coordonnées et description précise de votre problématique
benoit.rouseel@yahoo.fr
cordialement

Par **angie0320**, le **15/04/2010 à 20:42**

mr benoit rouseel m a contacté ce matin il m a dit qui s occuper personnellement de mon dossier maintenant j attends voirs le resultat
se soir mr rouseel s est occuper de mon probleme il ma donner rendez-vous lundi 19 avril pour mon probleme
si vous avez un probleme contacter mr benoit rouseel envoyer par email vos problematique .il est serieux bon je vous tiendrais aucourant
il sont bien venu me voir lundi pour mon probleme il m ont tres bien expliquer mr rousel c est une personne tres serrieuse maintenant ils doivent revenir car ils vont commander les piece pour mon probleme.
contacter mr rouseel exposé lui votre probleme c est ce que j ai fait et ce monsieur a tenu sa parole je peux vous dire que sa nous a rasurer un peux plus sur la societé

Par **vanvan**, le **03/05/2010 à 17:03**

Merci pour l'info, j'ai été contacté par tel par concept-habitat.
Le lendemain j'avais un commercial à la maison, il est arrivé à 14h30 blabla jusqu'à 19h, sont blabla est comme vous (il sont fort a les entendre c'est le rêve).Arrivé a l'annonce du prix je lui dis que l'échéance était impossible de notre part(+220 euros/MOIS jusqu'à réjection du crédit impôt).

Réponse du commerciale pas de problème, je contact mon directeur agence si il est d'accord pour un différé de 360 jours, coup de tel réponse du supérieur: " OK pour différé + un prix de 19000 euros au lieu de 22300 si ils sont maison témoin avec signature de suite".

Nous voila parti pour signé, mais grâce à vous je fais partir ma rétractation de 7 jours sur le champs.

Merci

PS: attention le prêt proposé est environ 2% + chère que votre banque.

PS: proposition de leur part était puissance 2160 pour une surface 15.36 m carré au prix de départ 22300 euros pour finir a 19000 euros.
avec estimation de 1605 euros la premiere année

Par **ROUSEEL**, le **03/05/2010 à 17:47**

réponse à "vanvan"

je tiens à vous préciser que j'ai ouvert mon mail à toutes les personnes inscrites sur ce forum en cas de problème

je vous précise également qu'il est étonnant de constater que seules deux personnes ont pris contact avec moi

depuis les problématiques ont été gérées y compris des problématiques n'ayant pas de rapport avec l'entreprise (exemple: clé cassée dans une serrure)

je tiens donc tout particulièrement à remercier et saluer mr et mme cas et mme terracier maintenant j'aimerais comprendre certaines choses,si vous voulez absolument payer le prix fort,n'avoir aucune remise commerciale,si vous ne souhaitez aucun report de paiement et si vous voulez passer pas votre banque et bien dites le et faites le!!!

en ce qui concerne le financement pour votre information il ne faut pas regarder le % du TEG mais les frais de dossier et les assurances avant de dire qu'un financement est cher, et quoiqu'il en soit nous n'empechons personne de régler comptant ou de passer par sa banque nous posons plus de 100 générateurs photovoltaïques par mois à travers toute la france et vous comprendrez bien qu'avec ce volume d'affaires nous ne pouvons pas prendre le risque de traiter les dossiers et poser le matériel de facon hasardeuse

je vais meme vous parler d'un client qui n'est pas sur ce forum en train de véhiculer tout un tas d'infos absurdes,un client en creuse qui eu un problème d'étanchéité et bien nous désinstallons complètement son générateur pour en remettre un neuf en changeant l'intégralité du kit d'étanchéité!!!!

je veux bien etre constructif et apporter des solutions à tous mes clients mais il faut arreter de parler de "blabla" de " tout est beau" etc

notre démarche est professionnelle,nos chiffres sont avancés sous couvert des cartes de rendements météo france et nous sommes transparents quant aux garanties de production de nos panneaux qui sont notées noir sur blanc tout comme le fait que les frais de raccordement sont à la charge du client,c'est directement imprimé sur le bon de commande en gras.....

je rappelle mon mail pour tous les clients qui ont une réclamation digne de ce nom à formuler benoit.rouseel@yahoo.fr

Par **vanvan**, le **03/05/2010** à **21:10**

Rectification sur le prêt, je confirme que vous ne forcez pas a prendre le crédit mais simplement une information que je donne!

taux nominal chez SOFEMO 5.56%

TAUX NOMINAL ma banque 3.90%

Par **manu87**, le **10/05/2010** à **17:04**

Je tiens a amener ma petite expérience personnelle avec Concept Habitat : Commercial soulant qui vous fait croire que vous allez gagner 2200 € par an (2000 maxi dans le 87 installation plein sud), installation 3000 w pour 30000 € alors que le cout avoisine les 20000 € chez leurs concurrents, financement bancaire hors de prix etc...

A éviter !!!

Par **nofear**, le **11/05/2010** à **14:30**

bonjour

je suis nouveau sur ce forum

j'ai decouvert une tres mauvaise pub pour la société concept habitat ; ceci n'est pas fait pour me rassurer vu que nous avons signé avec eux pour l'installation de panneaux solaires ..

y'aurait il quelqu'un pour me donner + d'infos et ainsi me rassurer(ou pas) ..

merci

Par **ROUSEEL**, le **19/05/2010** à **17:32**

réponse à noféar :

pour toute question sur concept habitat m'écrire a benoit.rouseel@yahoo.fr

Par **webrik**, le **01/07/2010** à **08:55**

Bonjour

Je n'ai qu'une seule chose à dire sur Concept Habitat.

Ce sont des escrocs comme BCP d'autres qui profite de la faiblesse des gens pour vendre leur installation de des prix exorbitant

J'ai lu qu'ils travaillant avec la SOFEMO, savez vous que cet organisme de crédit est dans le collimateur de l'état et a perdu récemment un procès qui lui a couté très cher ...

Ils sont reconnu comme travaillant avec les entreprises malsaine dixit la Fédération de la vente directe

Alors je ne peux vous conseiller que d'aller chez un autre placeur de panneaux photovoltaïque

Cordialement

Eric

Par **Greenkraft expertise**, le **01/07/2010** à **09:25**

Bonjour,

Etant intervenu à plus de 100 reprises en expertise pour différents collectifs de victimes d'installateurs "déviant" du SUD EST, sur des installations photovoltaïques financées également au travers de SOFEMO, nous avons constaté que les installations réalisées en

grand nombre par des structures de commercialisation "affutées", outre les inextricables problèmes financiers qu'elles avaient pu générer, pouvait également faire l'objet d'anomalies graves au plan de la sécurité.

Vous trouverez sur notre blog des informations techniques et financières détaillées concernant les installations photovoltaïques et les précautions à prendre.

A noter que la prédilection pour SOFEMO des installateurs est justifiée surtout par le fait que, contrairement à votre banque, ils acceptent de payer l'intégralité du chantier entre les mains de l'installateur sur simple présentation d'une attestation de livraison/exécution de chantier.

Bien souvent les clients ont signé ce document alors que les travaux n'étaient pas terminés...

A noter également que SOFEMO n'exige nullement pour payer l'installateur que les obligations administratives soient purgées, c'est à dire avant que la mairie ait donné son accord..

Imaginez que vous achetiez une voiture d'occasion , quel organisme financier sérieux financera ce véhicule sans vérifier que le certificat de non gage a été délivré... ?

En d'autres termes, intéressez vous plutôt aux prêts de Credit Agricole, Caisse d'Epargne, ou Banques Populaires, qui offrent des taux très attractifs, assis sur les fonds des LDD (Livret Développement Durable) et offrant des différés allant jusqu'à 24 mois, pour attendre le crédit d'impôt.

En plus, c'est vous qui débloquent les fonds au fur et à mesure du chantier...sage précaution..

Enfin si vous décidez de créer un collectif, nous pouvons intervenir sur votre région sur des expertises regroupées, afin de ne pas alourdir les frais de déplacements.

Par **webrik**, le **01/07/2010 à 09:43**

Re-bonjour

J'ajoute a ce que dit Greenkraft expertise qui a tout a fait raison, que j'ai rencontré la DDPP (direction départementale de la protection de personne) du Vaucluse et ils m'ont fait savoir que actuellement il y avait +/- 840 dossier de photovoltaïque litigieux sur le département.

Ne vous laissez pas avoir par ces escrocs

À bon entendeur...

Que répondez vous a cela Monsieur Roussel ?

Par **Irma**, le **01/07/2010 à 11:22**

Ouh la, y avait bien longtemps que je n'étais pas passé sur le site, à ce que je vois la liste s'allonge... Ca confirme le grand sérieux de CONCEPT..

Je fais suite à Webrik pour vous dire que dans l'isere c'est pareil DDPP empile les dossiers de ce genre et nos très chers hommes de loi commence à en avoir ras la casquette de toutes ces sociétés de D'ailleurs, il est fortement conseillé à ces sociétés de régler rapidement (ca ce n'est pas un mot que CONCEPT connaît) les litiges à l'amiable, car les tribunaux sont sans pitié à leur égard et les condamnations sont de + en + sévères.

Mr ROUSEEL, je sais que la communication passe mal chez concept, mais il me semble que si vous vouliez régler les litiges de vos clients, nous ne serions pas obligé de passer par ce site et qu'il vous suffirait de ressortir les VIEUX dossiers en suspens. Vous travaillez avec une bande d'incompétent, il va falloir vous y faire ou changer de boîte.

Pour mon cas perso, visite d'un de vos VRP pour vente de panneaux solaires le 11 juin 2009 avec signature obligatoire le jour même, enfin tt le même topo que pour les personnes de ce forum. Nous sommes le 1er juillet 2010, rien ne marche encore, 3 équipes de techniciens différentes ont refait l'installation....On attend que ERDF revienne **à nouveau**... Bravo pour la compétence... Quelle va être votre excuse cette fois-ci à ce sujet M. ROUSEEL ?

Bien entendu étant donné que nous ne sommes tjs pas raccordé depuis tt ce temps votre PAGL (Plan d'Accompagnement d'Action Libre, vous savez !!! C'est le papier que griffonne votre VRP quand il nous explique ce qui va se passer, intall à telle date, raccordement à telle date, ect....) n'est plus valable alors que c'est quand même votre argument de vente... Donc obligation pour nous de payer un crédit sur quelque chose qui ne fonctionne pas..

Je conseille à toutes les personnes de ce forum, pour pouvoir monter un dossier en béton, de tjs confirmer par fax une conversation au téléphone ou un RDV avec Concept, ça vaut preuve..

Bon courage à tous, il en faut... Si les choses n'évoluent pas pour vous tous d'ici septembre je pense qu'il va falloir passer à la vitesse supérieure...Parce que les choses n'avanceront pas en perdant du temps à discuter sur ce forum..

Par **Bernard O**, le **19/07/2010 à 13:25**

J'approuve ce qui est dit et recommande à toutes personnes démarché de réfléchir à deux fois avant de signé quoi que ce soit, concernant le point administratif, les commerciaux ne connaissant pas le produit, vous transmettent de mauvaises infos, aucun sérieux ni suivi, c'est du grand n'importe quoi(ne compter plus les appels avant que l'on ne vous réponde au téléphone). Pour ce qui est de la partie technique, selon vos chances vous bénéficierez d'installateurs compétent et performant, pour ceux qui manquent de chance, catastrophe, c'est à plusieurs reprises qu'ils reviennent réparer leurs pots casser, "problème de pose esthétique ou technique "(étanchéité !!!, recoupe des tuiles, câblages électrique !!!, goulottes sur façade, mise à la terre !!!, panneaux non symétriques etc etc ...) sans délais bien évidemment de leur part.

Je déconseille fortement cette société qui a pour but de vendre, et le reste ... on verra plus tard.

Méfiez vous et dirigez vous vers d'autres installateurs compétent et sérieux qui se penche plus sur leur travail que le BLA BLA !

CONCEPT HABITAT [fluo][s]créateur de problèmes et non de bien être ![/s]/[fluo]

Par **ROUSEEL**, le **29/07/2010 à 13:08**

bonjour

message à ceux qui utilisent des pseudos mettez vos noms si vous voulez que je ressorte les dossiers...

je rassure Mr Rouseel ne trouvera pas d'excuses,j'ai pour habitude d'agir

d'autres clients ont pris contact, leurs problématiques sont toutes gérées mais eux ils m'écrivent sur mon mail comme je l'ai demandé

à défaut si vous voulez continuer à cracher sur une société faites vous plaisir en continuant à vous monter le bourrichon sur votre forum en utilisant des pseudos "rigolos" ou bien soyez constructifs et écrivez un mail cela vous fera moins perdre de temps et d'énergie

à bon entendeur salut !!!!!

Par **oulalala**, le **04/08/2010 à 11:28**

Exact, le R1 ou oneshot est une procédure commerciale courante dans la vente de menuiseries par exemple. La fausse remise ou DO (demande d'opportunité) / passage de main permet de faire basculer l'acheteur. Cette technique, très largement répandue, vient de sociétés américaines et a été lancée en France par des cuisinistes, le premier étant Vogica.

Quand on vend cher car on a des frais de structure démesurés (directeur d'agence, de zone, de secteur, siège social énorme, flotte de véhicules monstrueuse, centre de formation interne...) et un commercial à payer (10% hors charge très souvent), le R1 est la seule solution ce qui amène souvent à des dérives (abus de faiblesse, pressions...).

Par **ROUSEEL**, le **13/09/2010 à 16:50**

bonjour

heureux de voir que depuis le mois d'août les gens "aigris" se sont un peu calmés pour info en ce qui concerne le déballage de certaines personnes sur sofemo "sud est" je précise que concept habitat n'envisage absolument pas de se développer sur ce secteur et que par conséquent nous ne sommes ni dans le vaucluse ni dans l'isère en revanche d'autres sociétés du même nom que le notre y sont certainement

je re-précise encore une fois que le financement est un service et n'a donc rien d'obligatoire en ce qui concerne nos clients et que l'offre va de la société générale via franfinance au crédit mutuel via sofemo ou encore le crédit agricole ou la bnp via leurs propres organismes

je tiens juste à rappeler sur ce forum ma fierté d'être à la tête du réseau concept habitat, une toute petite pme créée en 2006 avec 3 personnes et très peu de moyens, juste de l'envie, et maintenant nous sommes près de 70 salariés sur le territoire avec des personnels administratifs, des responsables techniques, des équipes de poses, des juniors sans diplôme des seniors, et ça c'est tout simplement exemplaire

pour conclure je suis toujours disponible à benoit.rouseel@yahoo.fr pour les réclamations clients dignes de ce nom

les quelques personnes qui ont pris la peine de me contacter ont toutes sans exception obtenu satisfaction et cela aussi c'est exemplaire

Par **ROUSEEL**, le **13/09/2010 à 16:52**

ultimes précisions :

pas de siège social énorme, pas de flotte véhicule monstrueuse, pas de centre de formation pas de pyramide hiérarchique interminable, juste du travail de l'envie et une gestion au plus juste

cordialement

Par **Arielle1**, le **29/10/2010** à **20:41**

Juste pour signaler que je fais partie des 840 dossiers en litige sur le vaucluse avec sofemo et l'ent PIERRE ET FEU

Par **micheldelyon**, le **09/11/2010** à **08:00**

Bonjour à tous et merci grâce à vous, j'ai évité beaucoup de problèmes avec Concept habitat j'ai pu me rétracter à temps et j'en suis bien content...

Finalement sur recommandation d'un proche je me suis orienté vers la société DOO SOLAIRE thermique et photovoltaïque et tout s'est très bien passé. Le commercial m'a tout expliqué de A à Z, est revenu plusieurs fois chez moi sur ma demande, l'étude technique a été bien faite, le prix plus que correct (en comparaison des nombreux devis que j'avais effectué), une approche très professionnelle et une installation irréprochable d'ailleurs j'invite quiconque à venir le vérifier par lui-même et je peux également vous transmettre les coordonnées du commercial.

Je vous remercie encore pour vos conseils heureusement qu'Internet existe sinon j'aurais été la proie de ces opportunistes!!

Mr ROUSSEL peut-être êtes-vous quelqu'un d'honnête et de sérieux mais ce n'est pas le cas de toutes vos agences et de vos commerciaux qui ne pensent qu'à leurs commissions et pas une seule seconde à la satisfaction du client. (D'ailleurs si vous pouviez dire à vos commerciaux d'éviter d'insulter un client parce qu'il préfère se rétracter...)

Par **murielle89**, le **14/05/2011** à **17:36**

bonjour,

je viens de m'inscrire sur ce forum et je constate malheureusement que nous sommes nombreux et nombreuses à être tombés dans les arnaques des panneaux et des sociétés de financement

je suis en procès contre la société ecovy et sofemo pour le financement.

malheureusement, la société de financement est très maligne et le procès va sûrement se retourner contre moi. j'aurais les résultats de l'audience fin juin mais je suis révoltée contre ces gens sans scrupules qui nous mettent dans l'embarras et les difficultés financières car

l'emprunt a été versé a la société de panneaux avant meme que cela fonctionne et avant de savoir si l'administratif a suivi
je suis prete à échanger les mails avec d'autres personnes comme moi, qui se sont fait avoi

Par **Jean Jacques 001**, le **17/05/2011** à **11:05**

Bonjour Murielle,

J'ai trouvé un avocat qui a trouvé une solution pour nos problèmes avec SOFEMO.
Ce cabinet a publié il y a pas longtemps sur le site Legavox un article sur ce sujet.

<http://www.legavox.fr/blog/litigescredits/contrat-credit-affecte-dangers-financement-5471.htm>

Je les ai eu au téléphone et ils ont beaucoup de dossier comme le notre. Ils proposent d'annuler le crédit SOFEMO.

Bon courage

Jean Jacques

Par **murielle89**, le **17/05/2011** à **21:00**

merci Jean Jacques pour votre réponse mais malheureusement la justice n'est pas aussi évidente. je suis en procès contre Ecovy et Sofemo mais etant donné que j'ai arrêté les échéances du pret, en fait, je me retrouve dans le role de la victime et je dois en plus payer des indemnités a la société de financement car en fait, on signe des la livraison et cela declenche la demande de pret
le verdict final me sera donné le 30 juin mais mon avocat m'a bien fait comprendre que c'etait quasiment perdu
je vais egalement porter plainte a l'inspection des fraudes mais en attendant c'est plutot angoissant

Par **Jean Jacques 001**, le **18/05/2011** à **15:13**

Bonjour Murielle,

Effectivement, mon avocat m'a prévenu qu'il ne fallait pas arrêter de payer les échéances car une procédure judiciaire serait beaucoup plus difficile à gagner.

Tu peux essayer de la contacter au 04 42 52 97 13

Bon chance pour ton dossier.

Jean-Jacques

Par **LE PAGE**, le **21/05/2011** à **00:17**

Bonjour

Je viens à mon tour ajouter de l'eau à ce moulin !!

Je n'ai rien à dire sur l'installation de Concept habitat sur la Région nantaise:

- métré... pose des panneaux réalisés dans les temps avec des conditions météo infernales (travail sous bâche à cause de la pluie)
- démarche mairie ERDF... sans soucis
- juste quelques trous qui ont traversaient le mur lors de la pose de l'onduleur

Le commercial était bien sympathique. Nous avons contacté cette société suite à un parrainage.

Bien sur, ce jeune commercial nous a fait le coup de « j'appelle mon directeur régional et je vous obtiens une ristourne ». Je dirais c'est le jeu (vu aussi avec un cuisiniste depuis).

Mais comme à d'autres (Irma), nous avons aussi eu droit au laïus du Plan d'Accompagnement d'Action Libre, plan que nous devons souscrire en attendant de pouvoir toucher le remboursement du crédit d'impôts et de passer au PEE, Prêt Economies d'Énergie par notre banque, soit un an après.

Nous ne voulions pas (et nous l'avions bien expliqué dès le départ) avoir des mensualités supérieures à ce que nous rapporterait l'installation. Nous voulions un autofinancement.

Sauf que

1. Le PEE ne peut être souscrit si la facture date plus de 6 mois . Le PEE aurait pu être signé dès le départ avec une souplesse aussi importante sinon plus que le PAAL (seule mensualité par an à payer après remboursement EDF)
2. Les taux ne sont effectivement pas les mêmes (5.97% contre 3.84%)
3. Avec le crédit SOFEMO sur 180 mois les mensualités étaient de 256.54€/mois - ?Crédit report de 11 mois

Avec une production garantie de 2935kw/an soit 1700€/ an et 140€/mois – ça nous faisait une différence de 100€ mensuels.

Avec cette impossibilité au final de souscrire au PEE après 3 mensualités contractuelles pour éviter les 3% de pénalités, nous avons du réagir et entamer les démarches auprès de notre banque.

Nous avons été confrontés à la sourde-oreille du directeur Régional pour obtenir l'attestation d'éligibilité nécessaire pour monter le dossier PEE. Après plusieurs semaines sans réponse j'ai fini par envoyer un courriel à Limoges avec le modèle fourni par la banque. Il suffit pour recevoir (très rapidement) par retour cette attestation signée.

Aujourd'hui nous avons signé le PEE et remboursé SOFEMO avec un coût supplémentaire de près de 2000 € - pour l'instant il sont à notre charge- autrement dis nous perdons une année de production

M Rouseel, je suis prêt à prendre contact avec vous pour suite à donner puisque vous semblez disposer à le faire, à nous entendre, tout au moins à nous écouter.

Par **murielle89**, le **21/05/2011** à **08:36**

combien de personnes ont pu se faire "avoir" avec ce système d'autofinancement pour les

panneaux photovoltaïques!!!. les commerciaux ont des arguments tres persuasives et bien sur, mettent les gens dans la misere car il est vrai que les prêts contractés aupres de la sofemo sont exorbitants mais etant un peu naive, et faisant surtout confiance, je me suis laissé guider sans penser qu'il s'agissait d'une arnaque.. de surcroit mon pret à la sofemo a ete fait sans noter mon montant de remboursement de maison, ce qui fait que je suis plus que dans le surendettement et il n'y a rien à faire car j'ai signé l'attestation de livraison des panneaux, c'est ce qui a declenché le pret... attention a toutes les personnes qui desirent se faire installer ces panneaux. bien sur il y a des sociétés sérieuses mais il faut etre prudent bon courage a toutes et tous

Par **beatrice87**, le **11/08/2011 à 18:39**

merci aux personnes du forum grâce a qui nous avons éviter une arnaque car effectivement nous nous sommes aperçu qu'au lieu de signer un contrat auto financer et donc sans crédit nous avons signer un contrat de crédit avec SOFEMO alors qu'il nous ont certifier que ce n'était pas un crédit, nous allons donc pouvoir nous rétracter puisque le délai de 7 jours n'est pas écoulé. Encore merci a vous et bon courage.

Par **conseiller PV**, le **19/01/2012 à 11:49**

bonjour a tous je suis conseillé technicien dans les energie renouvelable mes conseils reste gratuit
pour toute question ou problem

MR Bart
06.15.84.51.40

Par **mistermoon**, le **27/04/2013 à 23:27**

Murielle89, comment c'est finie votre histoire.

Je me suis fait arnaqué. Je dois revoir la commerciale pour voir si on peut trouver une solution a l'amiable.

Qui a été juste au procès ? Comment cela c'est-il finie ?

Les actions à faire et pas faire ?

Je voulais racheter le crédit par ma banque mais j'ai lue que c'était alors plus dure de gagner le procès?

Avez vous des retours d'expérience.

Merci pour votre aide.

Par **LE PAGE**, le **28/04/2013** à **12:37**

je n'ai pas été jusqu'au procès

bilan après deux ans de production, près de 2000€ de crédit annuel pour même pas 1500€ de production

je dois mettre de côté près de 50€ /mois pour assurer le remboursement - cela fait chère la fibre écolo !!

je vais rembourser plus que je ne gagne encore pendant longtemps.(encore 15 ans)

Par **petaf**, le **04/06/2013** à **17:05**

j'ai rencontré les mêmes problèmes avec SYN energy commercial pas honnête 'durée des travaux rapide puis délai très long avant passage d'ERDF pour raccordement au réseau (malgré de nombreux appels téléphoniques et l'assurance du commercial) entreprise a déconseillé car pas sérieuse du tout....

Par **laurence F**, le **06/07/2013** à **17:39**

et oui ça continue, rencontrent problème avec SYN ENERGY
pose des panneaux très rapide, alors que les bâtiments et architecte de France ont mis un retour négatif à leur demande de permis
et en plus après avoir eu des informations de techniciens
la productivité des panneaux ne paiera pas le crédit
je suis en train de monter un dossier

Par **petaf**, le **12/07/2013** à **17:09**

Bonjour Laurence
depuis mon dernier message, les travaux sont enfin terminés et l'installation commence à fonctionner, il reste encore le problème de facturation (14 panneaux facturés pour 12 montés) et là j'ai l'impression que SYN ENERGY fait durée le plaisir (après plusieurs E-Mails et téléphone) aucunes nouvelles à croire que l'entreprise ne veut pas me rembourser la différence de prix. Je vais prochainement envoyer une lettre en recommandé avec menace d'avertir la direction départementale de la répression des fraudes pour voir s'ils bougent enfin ???? Me tenir au courant pour le montage du dossier...!

Par **LE PAGE**, le **13/07/2013** à **10:58**

bonjour

le post de départ concernait "Concept habitat" et non syn energy ou encore Ecovy. Mais il y a toujours Sofemo derrière !!

Pour moi techniquement le produit est bon et fonctionne comme prévu - c'est vraiment le montage financier et le coût qui laissent à désirer

A m. Bart (post du 19/01/12) faire autant de fautes (1 tous les 2 mots ou presque) dans une phrase aussi courte n'a pas du vous permettre de recevoir beaucoup de clients ensuite!!!

bonjour a tous je suis conseillé technicien dans les energie renouvelable mes conseils reste gratuit
pour toute question ou problem

Par **petaf**, le **10/09/2013** à **11:47**

Confirmation de mon dernier message SYN ENERGY fait la sourde oreille pour rembourser la différence de prix des panneaux (bon de commande indiquant le tarif pour 14 panneaux, alors qu'en réalité seulement 12 ont été montés)

j'essaye en vain pour l'instant d'avoir un responsable avant action en justice!

Si parmi vous on des conseils a me donner, suis preneur

Merçi d'avance

Par **touts43**, le **23/10/2013** à **21:26**

Bonsoir

Je constate à travers tous ces mails que la technique est la même quelque soit la société.

Pour ma part j'ai conclu une étude de faisabilité avec "groupe solaire d'Europe" le 4 octobre 2013. Le problème est qu'avec les documents signés ce jour là pour faire avancer rapidement les différents dossiers (mairie, banque etc..) je me retrouve avec deux crédits et une installation qui est loin de rembourser ces échéances.

Je cherche d'autres victimes pour porter plainte collectivement.

Cordialement

Par **LE PAGE**, le **23/10/2013** à **21:52**

deux crédits ?!!

c'est fort de café !!

porter plainte mais avec des problèmes qui différent un peu avec des boîtes différentes

Par **dav85**, le **22/12/2013 à 11:00**

message pour PETAF, SYN ENERGY est en liquidation judiciaire depuis le 9/12/13; Nous sommes en Vendée nous-aussi n'hésitez pas à nous contacter; notre installation n'est pas branchée et nous ne savons pas s'il faut la brancher sachant que nous possédons un seul bon de commande et aucune facture ou contrat, nous pensons porter plainte

Par **SolarGirl**, le **21/01/2014 à 10:49**

Bonjour j'habite à St Marcellin dans l'Isère, je me suis fais installer des panneaux solaires par la société Othermie. Au début je n'étais pas du tout branché par les panneaux solaires puis on m'a expliqué en résumé en quoi sa consister puis un conseiller de la société s'est déplacé à mon domicile pour m'expliquer les démarches. Fin aout j'ai entreprit les démarches pour les installations, début décembre les panneaux ont étaient installés et ce 15 janvier 2014 ERDF a fait le raccordement. Cela m'a coûté 15 900 €, 3KW/C.

Je suis vraiment satisfaite de cette entreprise Othermie. Contrairement à ce que l'on entend il y encore des gens honnêtes dans le solaire.

Pour les personnes intéressés je vous laisse le numéro de la personne que j'ai rencontré :
06.23.75.28.84

Par **blanchard26**, le **11/03/2014 à 16:39**

bonjour,

je me présente Mme Blanchard, je fais partie d'une société d'énergie renouvelable existante depuis plus de 6 ans, après avoir rencontré plusieurs personnes complètement paniquer et dans la panade totale, ne savant vraiment plus comment s'en sortir, nous avons décider de se spécialiser justement dans ce domaine qui permet de reprendre en charge la totalité des installations qui ne sont ni brancher, ni raccorder, ni mise en service, parfois même sans attestation de consuel.

si vous vous trouvez dans cette situation n'hésitez pas a me laisser vos coordonnées que je puisse voir avec vous comment vous sortir de cette situation.

Par **LE PAGE**, le **11/03/2014 à 20:43**

Mme Blanchard, bonjour

si vous voulez des clients qui pourraient vous faire confiance, commencez donc par écrire correctement en français:

toutes vos fautes ne sont pas des fautes de frappes !!

"je fais partie d'une société d'énergieS renouvelableS existant?e? depuis plus de 6 ans.
Après avoir rencontré plusieurs personnes complÈtement paniquéES et dans la panade

totale, ne savant vraiment plus comment s'en sortir, nous avons décider de NOUS spécialiser justement dans ce domaine qui permet de reprendre en charge la totalité des installations qui ne sont ni branchÉES, ni raccordÉES, ni miseS en service, parfois même sans attestation de consuel.

si vous vous trouvez dans cette situation n'hésitez pas À me laisser vos coordonnées que je puisse voir avec vous comment vous sortir de cette situation"

Par **blanchard26**, le **12/03/2014** à **15:49**

bonjour,

je ne cherche pas de client mais plutôt des personnes qui ont besoin d'aide.

donc désolé pour les fautes d orthographe , même si je suis pas parfaite dans ce domaine

j'apporte mon aide comme je peux.

cordialement

Par **tempetenoire**, le **28/03/2014** à **09:49**

nous aussi nous sommes en litige avec syn energy.malheureusement pour toutes les personnes que mr R*** a arnaqué,je dirais meme volé l'entreprise a fait faillite donc l'avocate nous laisse peu d'espoir pour recouvrir notre créance.le pire est de savoir que demain il peut rouvrir sous un autre nom et recommencer avec d'autres.

Par **LE PAGE**, le **29/03/2014** à **10:39**

syn energy, Concept habitat même combat ?

Mr R**** pourquoi cacher son nom ?

en 2010, il semblait ouvert à toutes critiques constructives en non anonyme ...

l'adresse benoit.rouseel@yahoo.fr ne revient pas en erreur... semble t-il !!

Par **Forté F**, le **24/11/2014** à **15:13**

Bonjour,

Nous sommes en litige avec une société de panneaux photovoltaïques de Villeurbanne.

En novembre 2012 nous avons reçu la viste de Mr Bernardini, de la société HOME SOLAIRE (Villeurbanne), qui nous garantissait la pose de panneaux ainsi que le raccordement en financement total, crédit SOLFEA. Nous lui avons demandé à maintes reprises de bien nous confirmer, ce qu'il a fait, qu'il n'y aurait aucun frais à notre charge en dehors du remboursement du crédit. Nous lui avons précisé que nous avons 6 enfants et qu'il était en aucun cas possible financièrement d'aller au delà du remboursement de ce crédit.

Au mois de février 2013 la pose fut exécutée par un sous traitant qui nous a fait signer une déclaration de fin de travaux. Suite à ces travaux, et à la première pluie, nous nous sommes

rendu compte qu'il y avait des fuites par l'apparition d'auréoles au plafond. Nous avons rappelé l'entreprise qui nous a envoyé une autre équipe qui, soi disant avait réglé le problème, il n'en fut rien.

Nous avons essayé, à plusieurs reprises de recontacter Mr Bernardini, qui, à notre grande surprise ne faisait plus parti de la société et avons eu Mr Teboul qui nous a assuré faire le nécessaire tant pour les fuites que pour le raccordement.

Or nous n'eûmes plus jamais aucunes nouvelles, malgré nos relances téléphoniques ou lettre en recommandé avec accusé de réception.

A ce jour nous avons une installation non conforme, qui fuit toujours, occasionnant des dégâts de plus en plus importants, non raccordée qui nous coûte 200€ par mois, depuis février 2014.

Nous serions intéressés de savoir si d'autres personnes ont le même soucis avec cette entreprise.